



MESSAGE RELATIF À L'ACHAT DE DEUX VÉHICULES UTILITAIRES POUR LE SERVICE DE LA VOIRIE ET DE L'ÉDILITÉ

Dans l'accomplissement de ses différentes tâches et travaux, le Service de la voirie et de l'édilité dispose de plusieurs véhicules. Son parc actuel se compose de la manière suivante :

<u>Véhicules</u>	<u>Année d'acquisition</u>
1 camion LINDNER UNITRAC 95L	2000
1 chariot à moteur KUBOTA ST 30	2000
1 voiture de livraison TOYOTA HILUX 4WD D-4D	2004
1 machine de travail (balayeuse) BUCHER CITYCAT 2020	2006
1 camion LADOG T 1400	2008

Les véhicules LINDNER et KUBOTA sont en service dans notre Commune depuis déjà 11 années. Ils sont, l'un et l'autre, utilisés pour le service de déneigement. Le LINDNER permet, en outre, le transport d'hommes, de différents matériaux (gazon, foin, gravier, copeaux, etc.) ainsi que des travaux de levage au moyen de sa grue intégrée. Le KUBOTA est principalement utilisé pour des travaux de tonte et d'épandage d'engrais. Mis à part le fait que ces engins sont utilisés par l'ensemble du personnel de la voirie, ils sont souvent engagés dans des conditions climatiques difficiles et ainsi soumis à de fortes contraintes. S'ils nécessitent un entretien suivi et régulier, ils ont déjà tous deux fait l'objet, depuis leur achat, de nombreuses et coûteuses réparations et d'autres (embrayage ; liées à la corrosion) sont à prévoir à bref délai.

Compte tenu du développement rapide des infrastructures – en particulier routières – de notre Commune, d'une augmentation en 2010 du nombre des collaborateurs de la voirie et des différentes tâches qui leurs sont dévolues, une adaptation de notre parc de véhicules et machines de travail aux exigences de plus en plus contraignantes du service s'impose.

Pour ces raisons, nous avons recherché sur le marché des véhicules répondant au plus près à nos multiples besoins comme aussi aux nouvelles normes en matière technique et écologique. Dans ce sens, un cahier des charges propre à chacun des deux véhicules précités a été établi. Il a été adressé à 7 entreprises de proximité concernant le remplacement du camion LINDNER et à 4 entreprises concernant le chariot à moteur KUBOTA.

Proposition du Conseil communal

Après étude des différentes offres qui nous ont été retournées, le choix définitif n'est pas encore formellement arrêté. Compte tenu toutefois de la durée des délais de commande, de la possibilité de pouvoir bénéficier d'un rabais supplémentaire limité dans le temps et lié au taux de change, des discussions terminales qui devront encore avoir lieu sur la question de la reprise de nos deux véhicules et, surtout, du souhait des utilisateurs directs de pouvoir, le cas échéant, procéder encore avant achat à des essais dans le terrain en particulier en ce qui concerne le remplacement du camion, le Conseil communal demande l'octroi d'un **crédit global de CHF 335'000.-** (CHF 260'000.- + CHF 75'000.-) nécessaire à l'achat de deux véhicules utilitaires, en remplacement du camion LINDNER et du chariot à moteur KUBOTA. Le financement de cet achat est assuré par les fonds propres et les recettes courantes de la Commune.

Au nom du Conseil communal :

L'Administrateur :

Claude Robatel



Le Syndic :

René Schneuwly